

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2804 - JEUDI 5 JANVIER 2017

FILIÈRE BOIS

Une société chinoise obtient une concession à Ewo



Rosalie Matondo et Zhou Yaoguang

La société Wan Peng international va exploiter et transformer du bois à Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette-ouest. Avant le lancement de ses activités prévu au cours du premier trimestre 2017, l'entreprise planche sur un cahier des charges à élaborer de concert avec les populations locales.

Entre-temps, une délégation du groupe chinois, conduite par son directeur général, Zhou Yaoguang, a été reçue le 3 janvier par la ministre de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement, Rosalie Matondo.

« Cette première rencontre officielle avec la ministre de l'Economie forestière vise, d'une part à rassurer notre partenaire, l'Etat congolais, par rapport à notre engagement de réaliser ce projet, et d'autre part, à présenter notre plan d'investissement, avec notamment la situation des pourparlers avec la population locale », a indiqué l'homme d'affaires à sa sortie d'audience.

Page 3

VŒUX DE NOUVEL AN

Le gouvernement se contentera du programme officiel

Dans une circulaire datée du 31 décembre, le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, rappelle aux ministres la primauté des vœux du corps diplomatique et des corps constitués nationaux au président de la République sur les cérémonies du même type souvent organisées dans leurs départements respectifs.

« Il est raisonnable de considérer que les vœux de nouvel an du corps diplomatique et des corps constitués nationaux au président de la République, précédés de son message de fin d'année à la Nation, constituent la seule référence publique des civilités républicaines pour cette heureuse circonstance »,

souligne la circulaire de la Primature.

A ce titre, insiste le Premier ministre « les vœux dans les ministères ne peuvent revêtir qu'un caractère symbolique et ne feront pas l'objet de couverture médiatique ». Clément Mouamba dit attacher du prix « à l'application stricte de la circulaire ». Page 3

CONGO / PATRIMOINE

Dix-sept aires protégées pour une gestion durable des espèces fauniques



Au Congo, les aires protégées couvrent 13% du territoire national et permettent de préserver les espèces fauniques et florales contre les activités illicites comme le braconnage et la décimation d'essences forestières. Leur importance est de plus en plus avérée alors qu'on parle de la gestion durable des espèces et de la biodiversité. Regard sur un patrimoine oublié par de nombreux Congolais. Page 3

CONGO-RCA

Deux ministres planchent sur les enjeux communs du développement touristique

Page 11

FOOTBALL

Le Club JST vise une qualification aux compétitions africaines

Page 11

COOPÉRATION

Le ministre chinois des Affaires étrangères attendu à Brazzaville



Le chef de la diplomatie chinoise, Wang Yi, est attendu, le 10 janvier, à Brazzaville, pour une visite officielle de 24 heures auprès des autorités congolaises. De source diplomatique, l'homme d'Etat chinois sera reçu en audience par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avec qui il évoquera, entre autres, des sujets liés à la coopération bilatérale entre Beijing et Brazzaville.

Page 2

ÉDITORIAL

Vœux

Page 2

ÉDITORIAL

Vœux

Traditionnelles, les cérémonies de vœux qui débutent ce matin au Palais présidentiel et qui se poursuivront trois jours durant ne sont pas seulement un rite annuel auquel se conforment depuis des décennies tout ce que le Congo compte de personnalités nationales et internationales. Ils sont aussi, pour nombre d'entre nous, l'occasion d'échanger quelques mots, quelques idées avec le président de la République et la première dame dans un climat détendu, amical, propice même, en dépit des apparences, aux réflexions personnelles.

En ce début d'année 2017, alors que notre pays achève de mettre en place les institutions de la nouvelle République instaurée par le référendum de 2015, alors que les tensions sociales provoquées par la réduction brutale des ressources de l'Etat sont bien réelles, alors que l'environnement sous-régional est pour le moins tendu en raison des crises qui affectent plusieurs de nos voisins, ces vœux revêtent une importance particulière. Au-delà, en effet, de leur aspect protocolaire ils doivent montrer que le Congo n'a rien perdu de sa volonté d'aller de l'avant même si le contexte dans lequel nous y abordons cette nouvelle année n'est guère propice.

Si la première phase, aujourd'hui même, ne réservera probablement pas de surprise puisqu'elle réunira autour du couple présidentiel les représentants des grandes organisations internationales et des nombreux Etats qui entretiennent des relations diplomatiques avec notre pays la deuxième, vendredi, et surtout la troisième, samedi, s'avèreront sans doute moins conventionnelles. Elles pourraient bien, en effet, témoigner du fait que le dialogue qui s'est instauré à l'occasion du changement de nos institutions, il y a deux ans, non seulement se poursuit mais s'étend, gagne en intensité et en profondeur.

Dans le temps où se préparent deux échéances majeures avec la tenue, cette année, des élections législatives et des élections locales, la cérémonie des vœux offre à la société civile une belle occasion de prouver que les divergences de vue, d'idées, de programmes, de politiques mêmes ne menacent pas l'unité de notre pays. Elle peut, elle doit envoyer le signal démocratique fort que la nation congolaise attend et espère.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Le ministre chinois des Affaires étrangères attendu à Brazzaville

Le chef de la diplomatie chinoise, Wang Yi, est attendu le 10 janvier à Brazzaville pour une visite officielle de 24 heures auprès des autorités congolaises.

De source diplomatique, Wang Yi sera reçu en audience par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, avec qui il évoquera les questions portant sur la coopération bilatérale entre Beijing et Brazzaville, dont les relations sont vieilles de 53 ans et qui se portent toujours bien.

Ces quinze dernières années, cette coopération est portée par un partenariat stratégique duquel le Congo et la Chine tirent des avantages réciproques dans les échanges qui touchent divers domaines. Il n'est que de se référer, pour le cas du Congo, au développement des infrastructures routières, hydroélec-



Wang Yi

triques ou aéroportuaires. Notons que la chute des cours des matières premières, en particulier du pétrole, principale source de revenu du Congo, a des effets certains

sur la poursuite du programme gouvernemental de grands travaux, d'où l'engagement des autorités à promouvoir la diversification de l'économie. Pour tenir ce pari, il est aussi question de mieux gérer le service de la dette et de réduire le train de vie de l'Etat.

Dans ce cadre, la Chine deuxième puissance économique mondiale, est un partenaire, parmi tant d'autres, avec lequel le Congo doit discuter pour mieux asseoir sa politique de diversification économique. L'un des maillons de cette politique est l'implantation prévue à Pointe-Noire, capitale économique du Congo, de la première zone économique spéciale avec le soutien des opérateurs chinois. La visite de Wang Yi donnera sans doute plus d'éclairage à cette vision.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉACTION AU MESSAGE DE VŒUX DU CHEF DE L'ETAT

Fabus Michel Mbeh invite les pouvoirs publics à la vigilance

Le coordonnateur national des jeunes réformistes du Parti congolais du travail (PCT), Fabus Michel Mbeh, abordé par les Dépêches de Brazzaville après le message de vœux du chef de l'Etat, pense qu'au nom de tous les jeunes réformistes du PCT, le président de la République a bien pensé de placer l'année 2017 sous le signe de la rigueur et de la vérité.

Les jeunes réformistes du PCT estiment que cette rigueur devrait être accompagnée d'une vigilance accrue de la part des pouvoirs publics. Car, ont-ils dit, la vérité est parmi les griefs qui leur sont reprochés par certains dirigeants du PCT. « *Le message de vœux du chef de l'Etat nous paraît un discours inédit ; nous dirions un discours de cœur. On ressent la peine d'un père face aux difficultés auxquelles fait face son peuple* », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, a-t-il poursuivi, le pré-



Fabus Michel Mbeh (DR)

sident de la République a pris soin de préciser au peuple congolais que l'année 2017 serait plus difficile, sur le plan économique, que 2016. Il a renseigné, a-t-il renchéri, au passage, que cette situation est presque générale pour la plupart des pays de la Cemac voire une bonne partie de l'Afrique.

Pour les jeunes réformistes du PCT, il est nécessaire que tous les Congolais mettent la main à la pâte en vue d'atténuer les effets de cette crise économique. Ils proposent ainsi des me-

sures à court, moyen et long terme.

A court terme, ils recommandent la nécessité de procéder à une gestion optimale de toutes les régies financières. « *Le salut viendra de la rigueur imposée par les pouvoirs publics pour accroître les recettes fiscales-douanières* », ont-ils relevé.

A moyen terme, les jeunes réformistes proposent la redynamisation de l'agriculture pour créer des emplois. Le développement de l'agriculture, ont-ils dit, permet de lutter contre les importations de certaines denrées alimentaires de premières nécessité. Selon eux, le développement du secteur du tourisme doit faire partie de ces mesures à court terme.

En ce qui concerne des mesures à long terme, les jeunes réformistes optent pour la maîtrise de l'industrie locale. « *Tout le secteur local de production des biens doit être valorisé pour aspirer au développement inclusif* », ont-ils conclu.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VOEUX DE NOUVEL AN

Le gouvernement se contentera du programme officiel

Dans une circulaire datée du 31 décembre, le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, rappelle aux ministres la primauté des vœux du corps diplomatique et des corps constitués nationaux au président de la République sur les cérémonies du même type souvent organisées dans leurs départements respectifs :

« Il est raisonnable de considérer que les vœux de nouvel an du corps diplomatique et des corps constitués nationaux au président de la République, précédés de son message de fin d'année à la Nation, constituent la seule référence publique des civilités républicaines pour cette heureuse circonstance », souligne la circulaire de la Primature.

A ce titre insiste le Premier ministre, « les vœux dans les ministères ne peuvent revêtir qu'un caractère symbolique et ne feront pas l'objet de couverture médiatique ». Clément Mouamba dit attacher du prix « à l'application stricte de la circulaire »

Les Dépêches de Brazzaville

FILIÈRE BOIS

La société chinoise Wan Peng international obtient une concession à Ewo

La société Wan Peng international va exploiter et transformer des produits de bois à Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette-ouest. Avant de lancer ses activités, courant premier trimestre 2017, l'entreprise travaillera auprès de la population locale afin de déterminer le cahier de charges.

Une délégation du groupe chinois conduite par son directeur général, Zhou Yaoguang, a été reçue le mardi 3 janvier par la ministre de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement, Rosalie Matondo. Lors de cet entretien, les dirigeants de Wan Peng international ont présenté à la tutelle leur plan d'investissement au Congo.

« Cette première rencontre officielle avec la ministre de l'Economie forestière vise d'une part à rassurer notre partenaire, - l'Etat congolais-, par rapport à notre engagement de réaliser ce projet et, d'autre part, à présenter notre plan d'investissement lors



La ministre Rosalie Matondo recevant les responsables de la société chinoise (DR)

des pourparlers avec la population locale », a indiqué Zhou Yaoguang mardi, au sortir de l'entretien.

Le cahier de charges dont a fait allusion l'homme d'affaires chinois est un docu-

ment qui doit être respecté lors de la réalisation du projet. Le document doit également préciser la manière dont le bois devra être coupé

et sorti de la forêt, y compris les activités que doit financer la société exploitante au profit de la localité d'Ewo.

A en croire le directeur général de Wan Peng international, tout va être fait pour

terminer les formalités légales en début février 2017. L'entreprise entend installer des engins et matériels de transformation et, en même temps, démarrer la construction « des routes, ponts et usines » pour pouvoir embaucher la population.

« On est en train de négocier avec la population locale pour connaître réellement ses besoins, d'ici à fin janvier nous aurons les résultats. C'est après cette phase que nous allons revenir vers notre partenaire pour la signature du contrat », a dit Zhou Yaoguang. Ce sera sans doute lors de la signature de ce contrat avec les autorités congolaises que seront connus le coût d'investissement et le plan de développement local contenu dans le cahier de charges.

Fiacre Kombo

CONGO

Dix-sept aires protégées pour une gestion durable des espèces fauniques

Au Congo les aires protégées couvrent 13% du territoire national et permettent de préserver les espèces fauniques et florales contre les activités illicites comme le braconnage et la décimation d'essences forestières. Leur intérêt est de plus en plus avéré alors qu'on parle de la gestion durable des espèces.

Les aires protégées apportent une contribution importante en terme de valorisation économique à travers l'écotourisme cynégétique qui permet d'accroître la part du secteur forestier dans les recettes publiques. Le Congo compte 17 aires protégées s'étendant sur une superficie de 4.353.500 hectares. Elles jouent un rôle préminent en matière de conservation et de préservation des écosystèmes forestiers

On y trouve des parcs nationaux (Odzala-Kokoua, Nouabalé-Ndoki, Conkouati Douli et Ntokou Pikounda), des réserves de faune (Léfini, Mont Fouari, Nyanga-Nord et Tsoulou) et de forêt (Patte d'oie), une zone d'intérêt cynégétique (Yengo-Mouali), une réserve communautaire (Lac-Télé), des domaines de chasse (Mont Mavounmbou, Nyanga Sud), une réserve de la biosphère (Dimonika), des sanctuaires de faune (réserve naturelle des gorilles Lesio-Louna, le sanctuaire des gorilles Lossi, Tchimpounga).

Situé entre les départements de la Cuvette-ouest et de la Sangha, le parc national d'Odzala-Kokoua couvre une superficie de 1.354.600 hectares. C'est le point de brassage de nombreuses espèces fauniques qui y sont attirées par la présence des salines. Ce parc est aussi réputé par la présence très remarquable des gorilles écumant le sanctuaire de Lossi. Le parc national Nouabalé-Ndoki se trouve entre les départements de la Sangha et de la Likouala, tout en appartenant au Tri national de la Sangha avec deux autres parcs nationaux voisins du Cameroun et de la République centrafricaine (RCA).

On y trouve les éléphants, les buffles, les gorilles, les antilopes, ainsi que plusieurs espèces d'oiseaux et d'essence forestière. Nouabalé-Ndoki compte une variété de clairières et tire profit non seulement de la présence de la rivière Sangha mais aussi d'une abondante diversité biologique.

Le Tri national de la Sangha fait partie des sites retenus sur la prestigieuse liste du patrimoine mondial, dressée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

A en croire certains témoignages, les aires protégées participent beaucoup dans la lutte contre les activités forestières illicites comme le braconnage et l'abattage sauvage des arbres. Les patrouilles régulières des éco-gardes dans les parcs nationaux permettent de dissuader les braconniers, dont l'activité illégale se concentre en dehors des concessions protégées.

Christian Brice Elion

VIE ASSOCIATIVE

Le Club jeunesse infrastructures et développement dévoile ses ambitions pour la nouvelle année

ONG de promotion du développement endogène, social et solidaire au profit de la jeunesse et du genre, le Club jeunesse infrastructures et développement (CJID) a organisé le 30 décembre, à Brazzaville ses premières universités

Placées sur le thème : « Approprions-nous le CJID, pour en faire un véritable levier contributif au développement du Congo », ces retrouvailles ont permis aux participants de, entre autres, poser les jalons d'un avenir radieux. Ainsi, plusieurs exposés ont été développés dont ceux relatifs à la revue des projets en cours d'exécution ; le partenariat et la mobilisation des ressources. « Nous avons passé au peigne fin ce que nous pouvons négocier avec les pouvoirs publics, les entités décentralisées et créer des activités génératrices de revenu au niveau du CJID ; montrer aux membres du CJID que nous avons des partenariats avec les quartiers », a expliqué le délégué général du CJID, Mérols Diabankana.

Etre un levier contributif dans le développement de l'agriculture

Créé en 2003, dans le cadre d'une philosophie de développement communautaire orientée vers l'économie sociale, solidaire et de la recherche d'une action participative, le CJID a développé des partenariats tant au niveau national qu'international. En effet, soucieuse du développement de l'agriculture au Congo, cette ONG souligne la nécessité d'avoir des partenariats. « Au niveau de l'agriculture, si nous n'investissons pas ce sera la catastrophe parce que le Congo, rien qu'en matière d'importation alimentaire, importe à plus de 400 milliards FCFA, c'est une aliénation de la souveraineté nationale. En notre qualité d'ONG, nous ne pouvons pas l'accepter, nous devons contribuer, pousser les pouvoirs publics à aller vers une autosuffisance alimentaire qui fera la souveraineté alimentaire au niveau de notre pays », a indiqué Mérols Diabankana.

Pour rappel, cette ONG développe ac-



Photo de famille (adiac)

tuellement quatre projets au plan national grâce à l'appui de ses partenaires. Il s'agit, entre autres, du projet PAMTAC-B visant à développer une agriculture péri-urbaine familiale durable à travers le renforcement des compétences de producteurs et des organisations partenaires les accompagnant. Destiné à appuyer 400 maraîchers et quinze jeunes, ce projet s'étale sur trois ans. L'autre projet concerne des études sur les financements de l'Etat à Madibou et Djiri, deux arrondissements périphériques de Brazzaville. Le travail consistera à examiner les résultats de ces financements avant de faire un plaidoyer pour l'octroi de nouveaux investissements.

Dans le cadre de l'ETME (Elimination de la transmission du VIH/Sida de la mère à l'enfant), cette ONG a reçu un financement du PATF. Le projet consiste à apporter un appui psychologique auprès des jeunes filles enceintes en leur expliquant qu'on peut inverser la tendance en évitant que les nouveau-nés soient contaminés et en prenant des précautions telles que le port du présér-

vatif. Le dernier projet développé avec l'ONG Azur développement est relatif à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Deux nouveaux projets pour 2017

Pour cette nouvelle année, le CJID entend appuyer la case Makoko à Ouenzé à travers un plaidoyer auprès du gouvernement et en assurant l'encadrement socio-éducatif des jeunes. « Nous avions voulu mettre un mur de clôture, les financements étaient déjà acquis, mais le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique nous a devancés. Donc nous allons faire plus d'animation, mettre en place des tableaux et une cellule d'orientation pour y envoyer des jeunes. C'est ce que nous faisons à Kinsoundi et Mfilou et nous comptons le faire à Ouenzé et peut être même à Talangai, au cas où nous y trouvons de l'espace », a promis le délégué général du CJID.

Le dernier projet de 2017 concerne la lutte contre les violences sexospécifiques qui frappent également les hommes. Pour ce faire, l'ONG entend travailler avec les Postes de sécurité publique, les commissariats de police ainsi que les hôpitaux de Makélékélé et Mfilou.

Parfait Wilfried Douniama



INTERNET.ORG

RESTE CONNECTÉ SUR
FACEBOOK ET MESSENGER
MÊME SANS CRÉDIT

m.facebook.com



AG Partners



EDUCATION

28 élèves seront primés à la 10^e édition des 1^{ers} des meilleurs

La présidente de la fondation Jeunesse éducation et développement (JED), Esther Ayissou Gayama a présenté le 3 janvier, aux parrains et à la presse les élèves ayant obtenu de fortes moyennes aux examens de passage et d'Etat au Congo au titre de l'année scolaire 2015-2016. L'émulation a lieu ce jeudi à Brazzaville.

autres proviennent des départements.

Esther Ayissou Gayama a expliqué que la fondation a pour vocation de mobiliser les compétences ; engagements pour cadrer l'excellence et primer les meilleurs élèves. La JED ne se substitue pas à l'Etat, elle met à la disposition de ce dernier les meilleurs pour leur orientation.

S'adressant aux lauréats de la 10^e édition, la présidente de la fondation les a invités à ne pas considérer le parrain comme celui qui doit résoudre tous leurs problèmes mais comme une personne qui a la tâche de les aider à la recherche des bourses.

L'oratrice a en outre souligné la fermeture de la maison destinée à ac-



La présidente de la fondation posant avec les lauréats (adac)

Au total, vingt-huit élèves issus des écoles publiques et spécialisées de tous les départements du Congo seront distingués ce jeudi, à l'occasion de la cérémonie de remise des prix dénommée les « 1^{er} des meilleurs », a expliqué la présidente de la fondation.

Parmi les lauréats, on compte huit filles et vingt garçons. Brazzaville, seule, a décroché sept places et les

« Beaucoup d'élèves envoyés à l'étranger par le biais de la fondation : Chine, Cuba, Tunisie et bien d'autres font la fierté du Congo. Pourquoi ces derniers ne sont jamais les boursiers de l'Etat », s'est-elle interrogée, avant de souligner que « c'est le cri de cœur des meilleurs élèves à travers la fondation ».

cueillir les meilleurs élèves dans la partie sud de Brazzaville pour des raisons socio politiques. Elle a en outre épinglé l'abandon des études et l'exercice du commerce de transferts de crédit de recharge par certains élèves avant de regretter le décès de deux lauréats survenu en Chine et à Brazzaville.

Lydie Gisèle Oko

BIENS DITS « MAL ACQUIS »

Report du procès de Teodorin Obiang

À la demande de la défense, le procès du vice-président de la Guinée équatoriale Teodorin Obiang a finalement été reporté. Il est reproché à celui-ci de s'être bâti frauduleusement un patrimoine en France. La prochaine audience aura lieu à partir du 19 juin prochain.

Le tribunal correctionnel de Paris a pris en compte la demande de ses avocats et a renvoyé le procès à partir du 19 juin prochain. Cette demande de report se fonde sur le souhait de ces derniers de disposer de plus de temps en vue de préparer « effectivement » sa défense.

Certaines ONG françaises notamment Transparency International (TI), ont accusé le vice-président de Guinée équatoriale de « blanchiment d'abus de biens sociaux, détournement de fonds publics, abus de confiance et corruption ». Me Emmanuel Marsigny, l'un des conseils de l'accusé, a pour sa part rappelé au tribunal que « Monsieur (Teodorin) Nguema (Obiang Mangué) n'est pas un voyou, Monsieur Nguema n'est pas un bandit de grand chemin. Il n'entend pas fuir ses responsabilités [...] il entend simplement être en mesure de faire valoir tous les moyens de droit pour sa défense ».

La partie civile, notamment Me William Bourdon qui représente TI, a qualifié la démarche - qui est normale, de « manœuvres dilatoires [...], de stratégie de mauvaise foi ». Il a eu tort. Le tribunal ayant décidé le renvoi du procès. Me Emmanuel Marsigny a déclaré que son client ne craint pas l'audience, mais a dénoncé une certaine précipitation de la part du Parquet national financier (PNF).

Théoriquement, le vice-président équato-guinéen risque jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et 50 millions d'euros d'amende. Il faut rappeler que l'accusé ne vit pas en France et n'a pas la nationalité française. Son patrimoine supposé en France a été évalué à plus de 100 millions d'euros. Le tribunal s'interroge toujours sur l'impact d'une nouvelle procédure. Sachant que la Cour internationale de justice (CIJ) a reconnu le caractère diplomatique de l'hôtel parisien querellé, qui abrite l'ambassade de Guinée équatoriale - attribué par les ONG à Teodorin Obiang.

D'ailleurs la CIJ a rappelé à la France, en décembre dernier, l'inviolabilité de ce bien couvert par l'immunité diplomatique. Ainsi, il est interdit à la France toute nouvelle perquisition, dans l'attente d'une décision sur le fond du dossier. Ce qui annulerait les poursuites engagées contre Teodorin Obiang en France. Ce dernier a toujours contesté les infractions qui lui sont reprochées. Il a toujours assuré avoir acquis son patrimoine avec l'argent gagné légalement. La présidente du Tribunal, Bénédicte de Perthuis, est perplexe : « Est-ce que le tribunal sera en mesure de choisir une peine en sachant qu'elle ne sera pas exécutée ? ». Elle a évoqué la possibilité de demander avis au Quai d'Orsay. Ce qui sera un comble, au nom de la séparation des pouvoirs.

Noël Ndong



Les « 1^{er} des Meilleurs » 10^e Édition

À l'instar des années précédentes et pour la 10^e année, JED Fondation organise la cérémonie de distinction des meilleurs élèves de la République auxquels seront décernés un trophée ou une médaille.

- Les « 1^{er} des Meilleurs » ayant obtenu la meilleure note aux examens d'Etat : CEPE, BEPC, BET, BAC général, BAC technique
- Les « 1^{er} des Meilleurs » ayant obtenu la meilleure note des classes intermédiaires : 6^e, 5^e, 4^e, seconde et 1^{ère}
- Les « 1^{er} des Meilleurs » ayant obtenu la meilleure note du département!

En prélude à cette cérémonie, une conférence-débat s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Brazzaville, le 29 décembre 2016 sur le thème : « la problématique de l'orientation scolaire et professionnelle au Congo ».

La fondation a par ailleurs procédé à la présentation des filleuls à leurs parrains et à la presse au cours d'une rencontre qui s'est déroulée à l'Olympic Palace, le 3 janvier 2017.

LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES DISTINCTIONS SCOLAIRES SE DÉROULERA CE JEUDI 5 JANVIER 2017 À 14 HEURES.





PALAIS DES CONGRES

Entrée gratuite



Soyez le premier sur la **4G Turbo** au Congo

Parcourez l'univers à une **Vitesse Ultra rapide**.

-  Passez vos appels vidéos sans ralentissement;
-  Visionnez vos vidéos préférées en streaming sans perte de vitesse;
-  Multipliez par 15 la vitesse du téléchargement de vos fichiers;
-  Pilotez vos jeux vidéos en ligne, en direct et en réseau.



MTN CONGO

MTN CONGO

@MTN_123

MTN CONGO



ONU

Antonio Guterres demande au personnel d'entreprendre un effort collectif pour remédier aux insuffisances

Le nouveau secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a passé la journée du 3 janvier - la première depuis son entrée en fonction - au siège de l'Organisation. A cette occasion, il a souligné la nécessité de réformer le système de développement onusien et de s'attaquer aux contraintes bureaucratiques qui entravent sa performance.

Estimant que la réalisation des objectifs de l'ONU passe par un travail d'équipe, Antonio Guterres a évoqué la nécessité du travail collectif pour améliorer l'efficacité de l'organisation, alors qu'elle est confrontée à de multiples défis. Il a, toutefois, souligné qu'il est important de reconnaître que rien ne doit être considéré comme acquis. « Nous ne devons

pas nous faire d'illusions (...). Nous sommes confrontés à des moments difficiles », a déclaré le chef de l'ONU, qui s'exprimait devant le personnel de cette institution onusienne en présence du président de l'Assemblée générale, Peter Thompson. « Il est très important pour nous de reconnaître nos réalisations [...] mais nous devons également reconnaître nos lacunes, reconnaître nos échecs, reconnaître les situations dans lesquelles nous ne sommes pas en mesure de répondre aux attentes des personnes dont nous nous préoccupons », a-t-il ajouté. Antonio Guterres a rappelé que seules des solutions globales peuvent résoudre des problèmes mondiaux et que « l'ONU est la pierre angulaire de cette approche multi-

latérale ».

Le secrétaire général était arrivé au siège de l'organisation en compagnie de quatre membres de son cabinet récemment nommés : la vice-secrétaire générale, Amina J. Mohammed (Nigéria) ; sa directrice de cabinet, Maria Luiza Ribeiro Viotti (Brésil); sa conseillère spéciale chargée des politiques, Kyung-wha Kang (Corée du sud) et le sous-secrétaire général pour la coordination stratégique, Fabrizio Hochschild (Chili).

L'équipe nouvellement constituée du secrétaire général reflète la volonté et l'engagement d'Antonio Guterres de promouvoir la parité entre les sexes et la diversité géographique au sein de l'organisation notamment aux postes de responsabilités.

Nestor N'Gampoula

VATICAN

Le pape appelle les évêques à défendre les enfants

L'Église « pleure » pour les souffrances infligées par des prêtres aux enfants, dit le Souverain pontife dans une lettre aux 5000 évêques de la planète.

Le pape François a adressé une lettre à plus de 5000 évêques du monde entier le 28 décembre. En ce jour où les catholiques célébraient la solennité des Saints Innocents (qui marque l'épisode biblique où le roi Hérode massacre des enfants avec l'espoir d'y compter le petit Jésus), le chef de l'Église catholique appelle ses collaborateurs dans le monde à s'engager encore plus fermement dans la protection de l'enfance. Il les presse de s'opposer aux « nouveaux Hérode » d'aujourd'hui.

Pour le pape François, « contempler la crèche en l'isolant de la vie qui l'environne, ce serait faire de la Nativité une belle fable qui susciterait

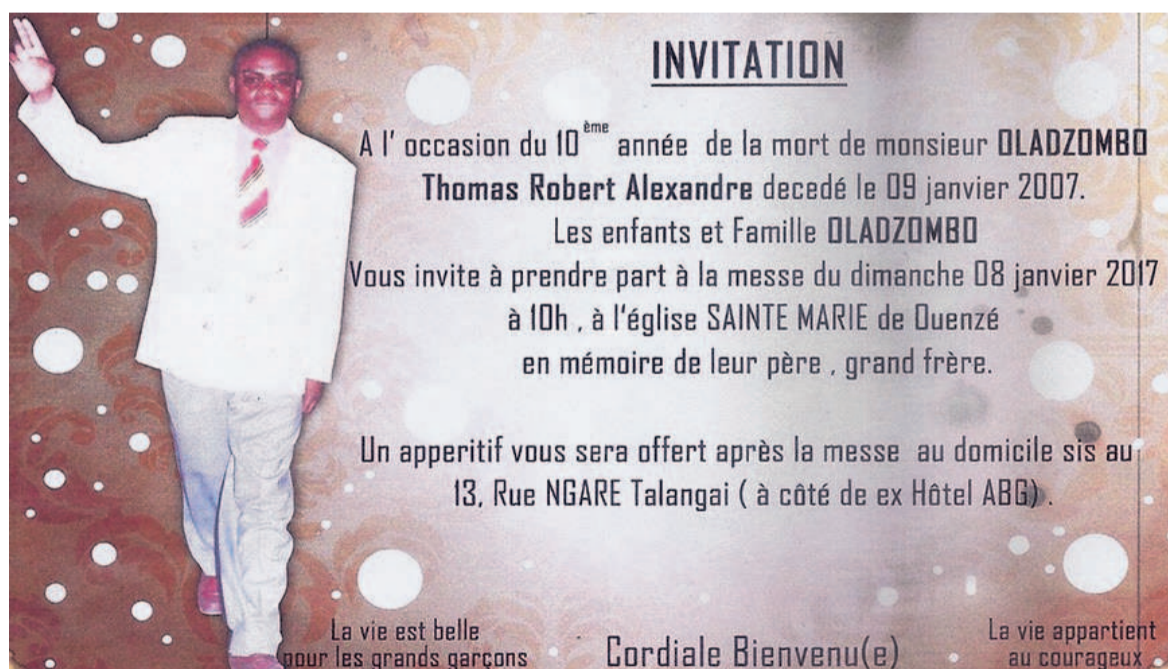
en nous de bons sentiments mais qui nous priverait de la force créatrice de la Bonne Nouvelle ». « Est-il possible de faire advenir la joie chrétienne en ignorant les gémissements du frère, des enfants ? », interroge-t-il. Aujourd'hui, les évêques sont appelés au même sens de l'écoute que saint Joseph jadis.

« Nous sommes invités à défendre (la vie des enfants) des Hérode de notre époque. Ces nouveaux Hérode brisent l'innocence de nos enfants » par le poids du travail clandestin et de l'esclavage ; la prostitution et l'exploitation ; les guerres ; l'immigration forcées ; le trafic des bandits et des mafias. « Aujourd'hui, 75 millions d'enfants ont dû interrompre leur instruction. En 2015, 68% des personnes faisant l'objet de trafic sexuel dans le monde étaient des enfants... Un tiers des en-

fants qui ont dû vivre en dehors de leurs pays l'ont fait par déplacement forcé... Presque la moitié des enfants qui meurent en dessous de 5 ans meurent de malnutrition », rappelle le chef de l'Église catholique.

Le pape appelle donc les évêques à écouter les pleurs et les lamentations de ces enfants. Surtout quand leurs « bourreaux » sont des prêtres « L'Église (...) pleure non seulement devant la souffrance causée à ses enfants les plus petits mais aussi parce qu'elle connaît le péché de certains de ses membres: la souffrance, l'histoire et la douleur des mineurs qui ont été abusés sexuellement par des prêtres. Péché qui nous fait honte ». « L'Église pleure avec amertume ce péché de ses fils, et elle demande pardon », écrit le Saint-Père.

Lucien Mpama



INVITATION

A l'occasion du 10^{ème} année de la mort de monsieur **OLADZOMBO Thomas Robert Alexandre** decédé le 09 janvier 2007.

Les enfants et Famille **OLADZOMBO**

Vous invite à prendre part à la messe du dimanche 08 janvier 2017 à 10h, à l'église **SAINTE MARIE** de Ouenzé en mémoire de leur père, grand frère.

Un appertif vous sera offert après la messe au domicile sis au 13, Rue **NGARE Talangai** (à côté de ex Hôtel **ABG**).

La vie est belle pour les grands garçons

Cordiale Bienvenu(e)

La vie appartient au courageux

L'AFRIQUE EN BREF

Mozambique-rébellion.

L'opposition mozambicaine a décrété mardi un cessez-le-feu inattendu de deux mois dans le conflit qui oppose sa branche armée aux troupes gouvernementales, afin de favoriser les pourparlers de paix qui piétinent depuis des mois. Mardi, le chef de la Renamo - ancienne rébellion de la guerre civile (1976-1992) qui a repris les armes en 2013 -, Afonso Dhla-kama, a annoncé qu'un cessez-le-feu d'une semaine commencé le 27 décembre serait prolongé. « Il y a eu quelques petits incidents mais la trêve de sept jours s'est bien passée, donc j'annonce le prolongement de la trêve pendant 60 jours, jusqu'au 4 mars », a-t-il dit lors d'une conférence de presse téléphonique entre le maquis du centre du pays où il se terre et la capitale, Maputo.

Paris.

Le parquet a requis mardi des peines allant de six à douze mois de prison avec sursis contre quatre Britanniques, supporters du club de football de Chelsea, jugés à Paris pour un incident raciste dans le métro parisien en février 2015. Une même peine d'un an de prison avec sursis a été requise à l'encontre des deux prévenus qui ne se sont pas présentés devant le tribunal correctionnel de Paris, et des peines de six et huit mois de prison avec sursis ont été requises contre les deux autres, qui ont contesté devant leurs juges tout acte raciste. La vidéo de la scène montre des supporters de Chelsea empêchant un homme noir de monter dans le métro. On peut y voir la victime, un Franco-mauritanien, qui tentait de monter dans une voiture du métro, se faire repousser à deux reprises par les supporters anglais.

Maroc.

Bientôt des crédits halal et des comptes conformes à la charia au Maroc: la banque centrale marocaine et le ministère des Finances ont autorisé la création de cinq banques islamiques, dites « participatives ». Trois autres banques conventionnelles seront également autorisées à « offrir à leur clientèle des produits bancaires participatifs ».

Nigeria.

La présidence nigériane a dénoncé le crime « barbare » contre l'un de ses ressortissants dans la ville du Cap (Afrique du Sud) étranglé en pleine journée par des policiers sud-africains, et demande une « attention diplomatique urgente » de la part des deux pays. « Ce comportement barbare est non seulement inacceptable, mais nous appelons également la Nigeria et l'Afrique du Sud à porter une attention diplomatique » à ce dossier, a déclaré Abike Dabiri-Erewa, conseillère spéciale à la présidence pour les questions de politiques étrangères et pour la diaspora. Selon Lagos, 20 Nigériens ont été tués en 2016 en Afrique du Sud, hors de « tout système judiciaire ».

Sénégal.

L'Assemblée nationale sénégalaise a voté une loi permettant l'élection de 15 parlementaires pour la diaspora, portant à 165 le nombre total de députés élus, ont déclaré mardi des élus du pouvoir et de l'opposition. Le projet de loi modifiant le Code électoral, qui fait suite à la révision constitutionnelle validée par référendum le 20 mars 2016, a été adopté lundi « à une écrasante majorité » des députés présents lors du vote, a dit Moustapha Diakhaté, député et président d'un groupe parlementaire de la majorité.

Afp



Camair-Co

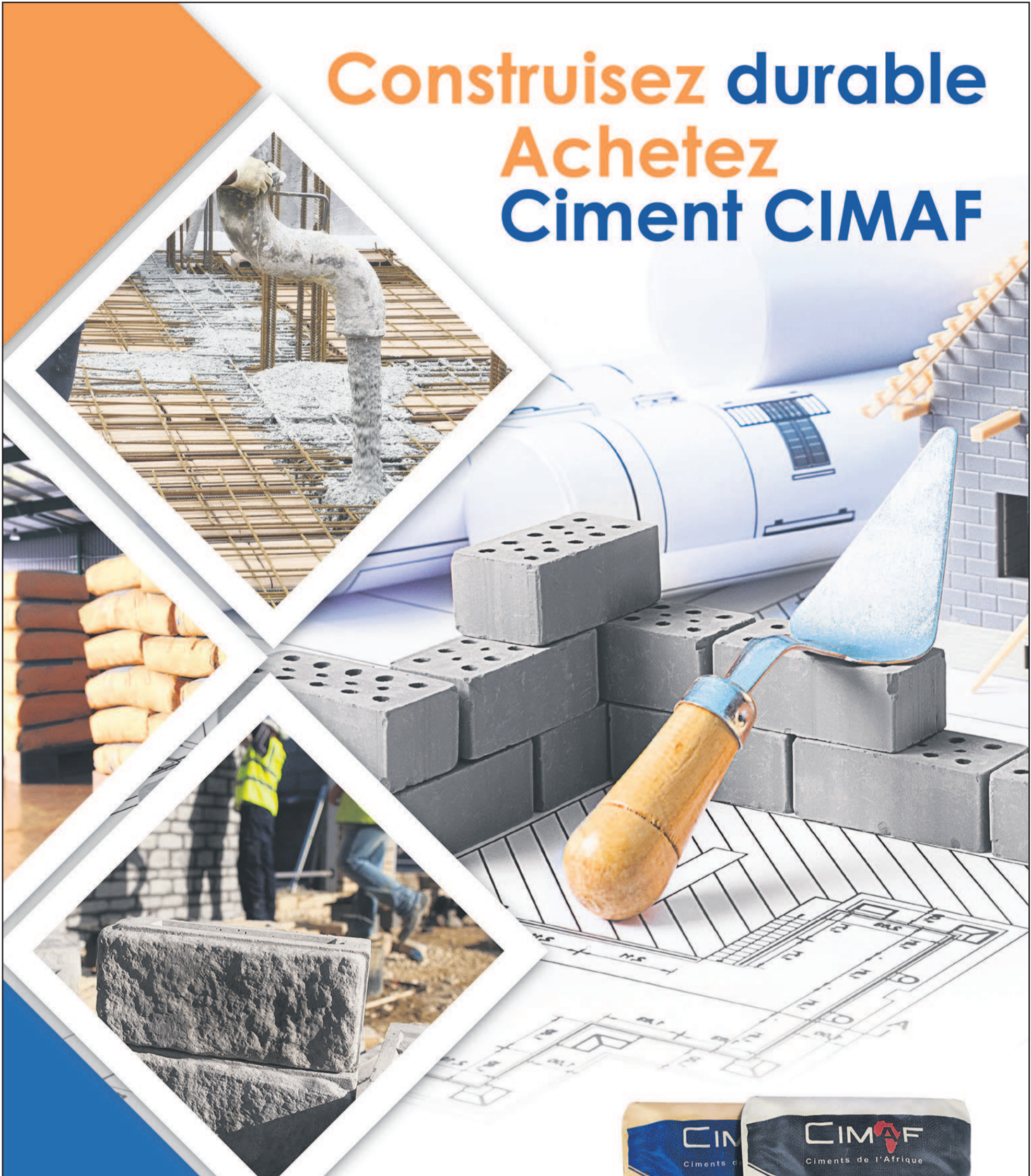
L'étoile du Cameroun

La Compagnie CAMAIR-CO a le plaisir d'annoncer à son aimable clientèle, le lancement de son nouveau programme de vols au départ de Brazzaville : 4 vols par semaine mercredi et dimanche à 12h20, lundi et vendredi à 23h00 - avec connexion sur Douala, Yaoundé, Bafoussam, Cotonou, Libreville, Ndjaména, Abidjan. Rendez-vous à l'Agence Camair-co de l'aéroport Maya Maya, à la Représentation Camair-co sise à l'hôtel Ambassadeur ou auprès de votre Agence de voyages. Contacts 06 827 07 54 / 06 462 38 05 / 05 070 73 74. Bienvenue à bord !

Construisez durable

Achetez

Ciment CIMAF



- ◆ Livraison rapide
- ◆ SAV et conseil
- ◆ Disponibilité totale



La passion de la construction

Ciment de haute qualité
produit au Congo pour l'Afrique

BRAZZAVILLE
ADRESSE : GARE PV CFCO, EN FACE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
TEL: 06 510 75 70

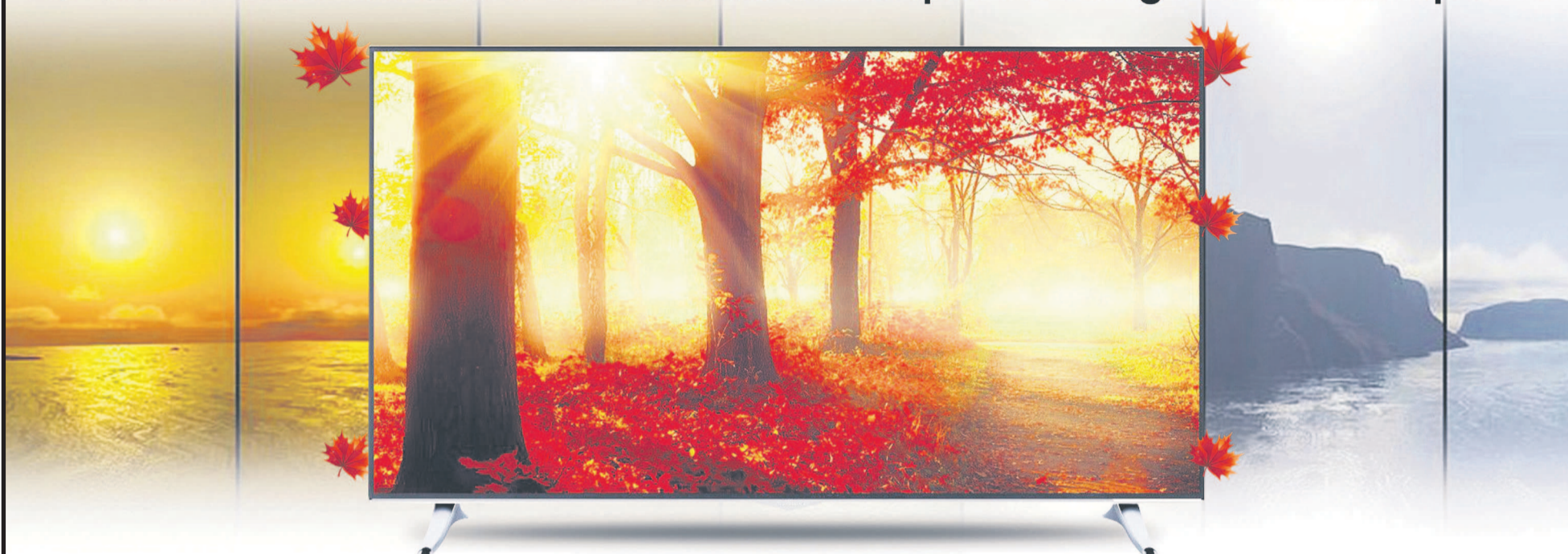
HINDA
ADRESSE : ROUTE DE HINDA, À 10KM DU CAMP DE MAKOLA

POINTE-NOIRE
ADRESSE : AVENUE MARIEN NGOUABE, ENCEINTE GARE CFCO DE TIÉ-TIÉ
TEL: 06 510 20 68



TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa	LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa	LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa
	LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa	LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5



CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



Fil TH 1,5

7.000 FCFA



Fil TH 2,5

10.900 FCFA



Schneider Electric

Domaé

2.900 FCFA



Prise Kaptika

400 FCFA



Multiprise 2P+T

6.900 FCFA



Hublot Rond

4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com

GAMBIE

Le président de la commission électorale s'est enfui au Sénégal

C'est par crainte pour sa sécurité que le président de la Commission électorale indépendante gambienne, Alieu Momar Njie, s'est réfugié au Sénégal, selon des sources concordantes.

Cette fuite intervient alors que la Gambie est plongée dans une impasse électorale après l'élection présidentielle officiellement remportée par l'opposant Adama Barrow, face à Yahya Jammeh qui dirige la Gambie d'une main de fer depuis 22 ans.

D'après un membre de sa famille qui a requis l'anonymat, cité par les mêmes sources, Alieu Momar Njie a fui après avoir appris que « les autorités gambiennes complotaient contre lui et son équipe ». C'est pour la même raison que certains membres de son équipe sont également partis pour le Sénégal.

Pour certains observateurs, la fuite du président de la commission électorale gambienne à Dakar pourrait justifier les malentendus existant entre les deux pays, dont les relations ont toujours été compliquées.

Yahya Jammeh avait, dans un premier temps, reconnu sa défaite au scrutin présidentiel du 1er décembre et félicité l'homme d'affaires Adama Barrow vainqueur de l'élection, selon les résultats proclamés le 2 du même mois par la Commission électorale indépendante. A la grande surprise des Gambiens, il rejeta catégoriquement ces résultats le 9 décembre et réclama un nouveau scrutin, en assurant qu'il demeurerait président tant que la Cour suprême ne se serait pas prononcée sur son recours, qui doit être examiné le 10 janvier prochain.

Depuis son revirement, Yahya



Alieu Momar Njie

Jammeh est condamné par la communauté internationale, qui lui demande de céder le pouvoir au président élu à l'expiration de son mandat le 19 janvier. Plusieurs pays lui demandent, en effet, de permettre une transition apaisée. Une délégation de la Cédéao s'était rendue à Banjul pour l'en convaincre, mais en vain.

Le 13 décembre dernier, les forces de sécurité gambiennes avaient fermé le siège de la commission électorale sur ordre des autorités. Et son personnel s'en était vu interdire l'accès, sans explications. Tenant compte de la situation qui prévaut dans ce pays, le président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), Marcel Alain Souza, a évoqué récemment des décisions « les plus draconiennes » possibles si la diplomatie échouait à ramener Yahya Jammeh à la

raison. Il qualifiait l'option militaire de « solution envisageable » pour investir Adama Barrow, le président élu dans ses nouvelles fonctions.

Réagissant dans un message télévisé à la nation à l'occasion du Nouvel An, le président gambien qui conteste sa défaite à l'élection du 1er décembre face à l'opposant Adama Barrow, a estimé qu'en le pressant de quitter le pouvoir, la Cédéao lui a fait « une déclaration de guerre ».

« C'est, en fait, une déclaration de guerre et une insulte à notre Constitution. C'est donc totalement inacceptable », a déclaré le chef de l'Etat gambien. « Nous sommes prêts à défendre le pays contre toute agression et il n'y aura aucun compromis à ce sujet », a averti le président, qui réitère sa demande d'annulation de l'élection présidentielle.

Pour ce faire, il a exclu de participer à toute négociation avec la Cédéao en raison de sa « partialité », tant qu'elle maintiendrait sa position d'envisager voies et moyens de le pousser à quitter le pouvoir.

Pour Yahya Jammeh, la décision de la Cédéao d'imposer les résultats de la présidentielle « par tous les moyens possibles est totalement illégale, car elle viole le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures de ses Etats membres ». « Sans la quête de la justice dans le cadre de la Constitution gambienne et sans la levée de la menace d'usage de la force dans la position de la Cédéao, l'impasse demeurera, avec le risque d'une escalade en confrontation militaire », a-t-il prévenu.

Nestor N'Gampoula

DÉFENSE

La France acquiert du matériel militaire destiné aux pays confrontés au terrorisme

La France va acquérir du matériel militaire pour en faire don à des pays alliés confrontés au terrorisme. Pour l'année 2017 le montant disponible est de 10 millions d'euros, a annoncé le ministre de la Défense, Jean Yves Le Drian, lors de son allocution du nouvel an devant les forces françaises.

« J'ai décidé de la création d'un dispositif nouveau en facilitant la cession du matériel militaire aux armées partenaires », a déclaré Jean-Yves Le Drian. Expliquant : « c'est une nouvelle ligne budgétaire, de 10 millions d'euros pour 2017, qui permettra un nouvel outil de coopération de nos armées avec les pays partenaires ». Le dispositif est destiné prioritairement aux pays du Sahel, à la Tunisie, au Liban et à la Jordanie. Ces pays sont confrontés à la menace jihadiste, a précisé l'entourage du ministre.

Jusqu'à présent l'armée française cédait gratuitement de matériels prélevés sur son propre stock, forcément inadaptés aux besoins de ses partenaires. La nouvelle ligne de crédit permettra en l'occurrence d'acheter du petit matériel, notamment des véhicules, jumelles de vision nocturnes, mitrailleuses... destiné au combat contre le terrorisme sur le territoire des pays bénéficiaires de ces dons.

Noël Ndong

BRÈVES

RCA

La justice française n'a pas trouvé des preuves de viols perpétrés sur des mineurs, dont sont suspectés des militaires français de l'opération Sangaris. La fin des investigations dans ce premier dossier ouvre un délai de trois mois durant lequel les parties peuvent demander des actes d'enquête, avant les réquisitions du parquet et une décision définitive des juges. Mais faute de personnes mises en examen, le dossier pourrait s'acheminer vers un non-lieu. Deux autres enquêtes, portant également sur des allégations d'abus sexuels impliquant des militaires français déployés en Centrafrique, ont été ouvertes par le parquet de Paris.

RDC

L'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi exilé depuis sa condamnation à trois ans de prison dans une affaire de spoliation d'immeuble, a confirmé sa candidature à l'élection présidentielle de 2017. Le scrutin doit être organisé au plus tard la fin du mois de décembre 2017, conformément à l'accord politique signé le 31 décembre à Kinshasa sous l'égide des évêques. L'ex-gouverneur du Katanga a, toutefois, appelé le peuple congolais à « la vigilance pour s'assurer de la bonne exécution de cet accord politique ».

Maroc

Bientôt des crédits halals et des comptes conformes à la charia au Maroc. La finance islamique suppose l'interdiction de l'intérêt, de la spéculation ainsi que l'interdiction d'investir dans des secteurs considérés comme illicites : l'alcool; le tabac les paris sportifs. Ce système bancaire verra le jour à la fin de cette année avec l'autorisation de créer cinq banques islamiques dites « participatives ». Les principaux groupes bancaires marocains ont déjà déposé des demandes d'agrément pour lancer des filiales participatives. Selon l'agence américaine de notation Standard & Poor's, la finance islamique pourrait représenter entre 10 et 20% du système bancaire du Maroc.

Burkina Faso

Pour lutter contre le terrorisme, le Congrès pour la démocratie et le progrès, l'ex parti au pouvoir propose au gouvernement de réexaminer la question de la réintégration des membres de l'ex-Régiment de sécurité présidentielle (RSP) dans le service opérationnel de l'armée. Ce régiment avait en son sein un groupement d'intervention antiterroriste, composé de fantassins, des commandos aguerris aux différentes techniques de combat. Après le putsch contre la transition et la dissolution de l'ex-garde présidentielle, tous les officiers et soldats ont été réaffectés dans d'autres garnisons du pays, hormis ceux qui sont incarcérés à la maison d'arrêt et de correction des armées.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

ITALIE

Révolte dans un centre de migrants

Le décès d'une Ivoirienne a provoqué la colère de migrants qui ont pris en otage le personnel d'un centre d'accueil près de Venise.

Prise d'un malaise en fin de matinée, Sandrine Bakayoko, une Ivoirienne de 25 ans, est décédée en début d'après-midi lundi. Les premiers constats indiquent que la jeune dame est morte d'une embolie pulmonaire foudroyante. Mais si les choses avaient été aussi simples et limpides, l'affaire n'occuperait pas la Une des journaux de l'Italie entière mardi. La mort d'une personne, surtout aussi jeune, est toujours un drame dans n'importe quel pays du monde, mais ici elle a acquis les dimensions d'une bourrasque.

Cette mort a mis en ébullition tout le centre d'accueil des migrants de Cona, près de Venise, au centre nord de l'Italie. Car pour les 1400 demandeurs d'asile qui y sont hébergés la mort de l'Ivoirienne serait la conséquence, dans une région totalement gagnée au parti

xénophobe de la Ligue du Nord, à des relents racistes. Ils affirment que les secours ont mis très longtemps à venir et que quand l'ambulance est arrivée, il n'y avait plus grand-chose à faire. « Faux ! », répondent les secouristes du 118, le numéro des urgences en Italie.

« Entre l'appel reçu à 12h48 et l'arrivée sur poste de l'ambulance et les premiers soins, il s'est très exactement écoulé 20 minutes », a dit le service des secours. Il affirme avoir trouvé la jeune femme déjà en arrêt cardiaque, ce qui a obligé au massage cardiaque et au recours à un masque à oxygène. Tout cela s'est révélé vain, soutiennent infirmiers, médecins et médecin-légiste ayant pratiqué l'autopsie plus tard. « Des bobards ! », ont répliqué les demandeurs d'asile déchaînés.

Ils s'en sont pris aux installations, ont séquestré le personnel et n'ont concédé à faire baisser la tension qu'après d'après négociations menées par les carabinieri (gendarmes). L'ébullition a donc été ré-

sorbée sur place, mais a gagné en ampleur dans la classe politique. « Reconduction immédiate aux frontières pour les meneurs ! », a réclaté le président de la Ligue du Nord de la région, Luca Zaia. « Nous ne sommes plus chez nous, mais en Afrique », a protesté une habitante dénonçant la trop grande concentration des migrants dans un petit bourg.

Quant au maire exploré de Cona, il prend le monde à témoin, dénonçant une incurie politique qui ne profite à personne. « Il a fallu la mort d'une personne pour attirer l'attention sur notre situation ici », a dénoncé Alberto Panfilio. Comme d'habitude dans ce cas, il y a ceux qui veulent jeter de l'huile sur le feu et ceux qui prônent le recours au bon sens pour analyser une situation qui est d'abord humaine. « 190 habitants dans une localité accueillant 1400 demandeurs d'asile », c'est toute l'équation du problème à résoudre, font-ils noter.

Lucien Mpama

CONGO-RCA

Valoriser les potentialités touristiques des deux pays

En séjour de travail à Brazzaville, la ministre Centrafricaine des Arts de la culture, du tourisme et de la francophonie, Aline Gisèle Pana a échangé, le 4 janvier, avec la ministre congolaise du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan Nonault, sur des enjeux communs liés au tourisme dans la sous-région.

Au cours de leur entretien, les deux homologues ont discuté sur la vision commune que possèdent le Congo et la République Centrafricaine pour développer le tourisme dans la sous-région. En effet, les deux pays ont en partage cette zone tri nationale, située au sud de la RCA et avec ses différents parcs notamment, ceux du Cameroun, Congo et Centrafrique.

Les deux ministres ont aussi fait état du visa touristique. « Nous avons un projet au niveau de la CEMAC sur le visa touristique pour cette sous-région Afrique centrale de façon à échanger les visiteurs qui viennent dans nos différents parcs », a-t-on indiqué.

La discussion a également porté sur des stratégies à mettre en place pour pouvoir développer le tourisme dans la



La séance de travail des deux ministres du Tourisme (Adiac)

sous-région. Sur le plan juridique, pense Aline Gisèle Pana, les dossiers sont bien avancés tandis que, les projets sont déjà en place. « Il était important que nous puissions nous assoir échanger, développer et mettre en place une vision commune. Le Congo et la République Centrafricaine sont des pays frères ».

Pour la ministre centrafricaine, le tourisme ne peut pas se dé-

velopper sans les infrastructures, sans les populations qui habitent ce site. « Je suis touriste à Brazza, je suis obligé de consommer un certain nombre des produits, profiter de tous les loisirs. Je dirais que le tourisme à une dimension transversale, c'est cette transversalité qu'il est question pour notre sous-région », a-t-elle conclu.

Rosalie Bindika

VIE DES CLUBS

Un comité directoire à la tête de JST en attendant...

La Jeunesse sportive de Talangai (JST) n'a plus renouvelé ses instances dirigeantes comme prévu. Une assemblée générale extraordinaire sera prochainement convoquée à cet effet.

En attendant, un Comité directoire vient d'être mis en place. Il est dirigé par Franck Itoua Okombi, un ancien supporter, joueur du club et récemment conseiller de Théodore Ikiémo, président de JST, sanctionné par la Fédération congolaise de football (Fécofoot). Le président dudit comité cumule les fonctions de secrétaire général. Félix Gamba Ondon est son adjoint, Bena Nguié est le deuxième secrétaire, Djibril Virambon, l'intendant général et Loïc Mombo, l'adjoint.

L'un des objectifs majeurs que ce comité doit atteindre est de qualifier JST aux compétitions africaines à la fin de la saison qui débutera ce 21 janvier. Ce sera soit la Ligue africaine des champions soit la Coupe de la Confédération africaine de football. « Nous ne faisons que poursuivre le travail effectué depuis des années par le président Ikiémo. Je connais les joueurs que je côtoie au quotidien et les ambitions qui sont les nôtres en 2017 visent la qualification aux compétitions africaines. Car, après la 3ème et 4ème places occupées par JST, les deux dernières années, nous caressons le rêve d'être africains à la fin de la saison », a indiqué Franck Itoua Okombi. Le président Théodore Ikiémo, sanctionné et à qui le club n'a pas encore jusqu'ici trouvé de successeur, fait confiance au comité directoire provisoire qui, selon lui, a des compétences pour faire avancer le club. « Je suis sanctionné par la Fécofoot. Mais l'équipe doit continuer à exister. Cette jeune équipe est composée des enfants de la maison et saura relever le défi et progresser », a-t-il indiqué.

Rominique Nerplat Makaya

PUBLI-REPORTAGE

Les sociétés Condicom et IBTC réagissent sur les accusations portées contre elles

Pour lever l'équivoque sur les accusations de concurrence déloyale et de fraude dont elles font l'objet Condicom (Congo distribution commerciale) et IBTC (Industrie de bois transport et ciment), deux sociétés spécialisées dans l'importation et la vente de ciment, ont organisé une conférence de presse le 29 décembre dans la salle de conférence de la chambre de commerce.

C'est depuis quelques mois que ces deux structures sont accusées par certaines sociétés industrielles locales de fabrication de ciment qui se sont engagées dans un plaidoyer à l'endroit des autorités publiques pour arrêter l'importation de ciment qui, selon eux, menace leurs activités et les emplois. Les importateurs de ciment sont accusés, de fausse valeur à l'importation, de sous déclaration des coûts et fret et de la valeur FOB (Free on board), de minimisation des quantités de ciment dans les déclarations d'importation, d'importation du ciment de mauvaise qualité, ainsi que la vente au public du ciment exonéré et destiné aux chantiers de l'Etat.

Les responsables de Condicom et IBTC notamment Monsieur HU et Serge Fleury Dtsamba, respectivement directeur général et conseiller fiscal de IBTC, Madame XU Huizhein, directrice administrative et financier de Condicom, et son assistant Jean Charles Xu qui ont animé la conférence de presse, ont tenu à lever l'équivoque sur ces accusations qu'ils ont qualifiées d'indélicates. Ces accusations sont à l'origine de l'interdiction de décharge-



ment des navires de ciment importé en rade au port autonome de Pointe-Noire. Ces responsables ont tenu aussi à expliquer les enjeux de l'import du ciment du Congo, et la place qu'ils occupent dans ce processus.

Serge Fleury Dtsamba et Jean Charles ont précisé que les deux sociétés qui exercent au Congo depuis 8 ans et 10 ans, se sont toujours conformées aux dispositions en vigueur notamment : le décret n°2007-152 du 12 février 2007 portant libéralisation de l'importation et du prix de ciment ; la note de service du ministère du commerce et de la consommation du 10 mai 2016 qui assujettit l'importation du ciment et de

la farine à l'accord préalable du ministère du commerce extérieur et de la consommation ; la note circulaire du ministère du commerce extérieur du 27 novembre 2016 exigeant aux

importateurs de déposer le dossier de demande d'importation du ciment directement au directeur de cabinet du ministre du commerce extérieur et de la consommation pour approbation. Les deux sociétés exercent donc leurs activités selon les règles de l'art et dans le respect de la réglementation en vigueur, le respect des procédures légales, la conformité des déclarations d'importation émises comme l'a expliqué Serge Fleury Dtsamba : « Les quantités, les prix et la qualité du ciment que Condicom et IBTC importent sont vérifiés et contrôlés par les différentes administrations publiques habilités notamment les

douanes, Cotecna, le Guot, les services du ministère du commerce et autres». Complétant ces propos, Jean Charles a précisé que la qualité du ciment importé par Condicom et IBTC est certifiée par les autorités compétentes du pays d'origine, la Chine, précisant : « Nous avons les certificats qui attestent de bonne la qualité du ciment que nous importons. » Insistant sur la qualité de ce ciment, Serge Fleury Dtsamba a indiqué « Nous importons le ciment 42.5 de haute résistance, non fabriqué au Congo et exigé par la délégation générale aux grands travaux dans la réalisation de plusieurs chantiers. Cela prouve bien qu'il est de bonne qualité. » Par ailleurs, les responsables de Condicom et IBTC ont signalé qu'arrêter l'importation du ciment mettrait les congolais en difficulté en matière de construction du fait que la production industrielle locale ne couvre pas encore totalement les besoins de la population. En outre, ces deux sociétés participent à la création de la richesse nationale principalement à travers la fiscalité et par la création d'emplois directs et indirects. Cela, avec l'utilisation des services de manutention et transitaires compétents et renommés ainsi que de nombreux grossistes et distributeurs qui emploient des congolais dans les nombreux points de vente.

APPLICATION DE L'ACCORD DU CENTRE INTERDIOCÉSAIN

Entre prudence et espoir

La coalition au pouvoir conditionne sa participation aux négociations sur les modalités et le calendrier d'application de l'accord de cogestion du pays à la reconduction du mandat de la médiation des évêques par le président Joseph Kabila.

Tous ceux qui avaient salué l'accord issu des négociations directes du Centre interdiocésain mettent déjà un bâton dans leur enthousiasme au regard des difficultés qui entourent la mise en œuvre de ce compromis politique. La majorité présidentielle (MP) a été la première à jeter le pavé en dénonçant l'absence d'inclusivité dudit accord qui a laissé sur les carreaux le Front pour le respect de la Constitution, la plate-forme de l'opposition cristallisée autour du Mouvement de libération du Congo. La plate-forme présidentielle qui continue d'embrayer sur ce registre relative en même temps la portée de l'accord trouvé qui, selon elle, ne

résous pas fondamentalement les problèmes du pays.

Une donne qui s'intercale dans la mise en application de l'accord qui est passé dans une phase décisive, celle de la recherche de l'arrangement particulier devant régler certains détails techniques. Il s'agit notamment de la composition du Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral (CNSAP), du mode de désignation des vingt-huit membres de cet organe et de la composition du gouvernement de transition. Les délégués de la MP et de l'opposition, qui se sont retrouvés le 4 janvier pour des nouvelles discussions quant à ce, n'en sont qu'aux préliminaires. De part et d'autre, c'est un peu l'attentisme au regard des divergences séparant les deux camps par rapport à la perception de l'accord signé le 31 décembre. Outre la question d'inclusivité, la MP a par ailleurs soulevé une question de procédure qui, pour l'heure, paraît

bloquer les discussions. La plate-forme présidentielle estime que les évêques catholiques ayant facilité les travaux devront, avant l'entame des nouvelles discussions, faire un rapport à celui qui les a mandatés, en l'occurrence le chef de l'État de qui ils devront recevoir l'onction pour engager les parties dans des nouvelles discussions.

« Si les évêques ont agi jusqu'ici, c'est sur la base d'un mandat précis qui est à terme parce que nous avons signé l'accord. Mais étant donné qu'il y a une autre étape, notamment l'arrangement particulier, il appartiendra au président de la République, exerçant son pouvoir discrétionnaire de pouvoir reconformer ce mandat. Donc, avant cette étape capitale sur le plan formel et au regard du respect de prérogatives du président de la République, l'on ne saurait poser un acte quelconque », a déclaré le secrétaire général de la MP. Ce n'est

pas tout puisque la MP entend faire échec à toute disposition de l'accord qui ne se conforme pas à la Constitution. Et Aubin Minaku d'enchaîner : « Chaque disposition de l'accord devra être mise en œuvre en conformité avec toute la Constitution et les lois de la République. Si une disposition de l'accord n'est pas conforme à la Constitution ou contraire les lois de la République, nous allons agir comme de droit pour que cette disposition ne soit pas appliquée ».

Des propos qui laissent perplexes quant à la mise en œuvre de l'accord qui souffre déjà de diverses contestations tant au niveau de la famille politique du chef de l'État que de l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre de la Cité de l'Union africaine. C'est autant dire que les évêques catholiques ont encore du pain sur la planche car on n'est pas encore sorti totalement de l'auberge. Leurs bons offices sont loin d'être terminés.

Entre-temps, dans l'opposition dite radicale, les lignes sont en train de bouger avec la fronde menée par le Front pour le respect de la Constitution qui refuse d'être à la traîne du Rassemblement qui s'est accaparé de tous les postes jusqu'à s'octroyer le CNSAP qui était censé lui revenir. Cette frange de l'opposition en synergie avec la MP et, dans une certaine mesure, l'opposition signataire de l'accord de la Cité de l'UA et une partie de la société civile se positionnent déjà comme les frustrés de l'accord du Centre interdiocésain et l'on croit savoir que c'est d'elles que pourrait venir le blocage. Il appartiendra à la communauté internationale de continuer à mettre suffisamment de pression autour de cet accord pour que l'on aille vers sa mise en œuvre concrète censée déboucher sur la tenue des élections en 2017 dans de bonnes conditions.

Alain Diasso

DOSSIER BIAC

Deogratias Mutombo et la BCC bloquent et menacent les clients

La Banque centrale du Congo (BCC) dirigée par Deogratias Mutombo maintient son opposition à la dissolution de la Banque internationale pour l'Afrique au Congo (Biac) prise par les actionnaires de cette institution bancaire en difficulté, le 4 novembre 2016, au cours d'une assemblée générale.

La décision des actionnaires propriétaires a été motivée par le souci de liquider la Biac et permettre ainsi le remboursement rapide des 400 mille clients épargnants de cette banque, la troisième de la RDC. Le communiqué des actionnaires du 29 décembre 2016 a alerté les épargnants contre tout remboursement de crédit. « Consécutivement à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 4 novembre 2016 décidant la dissolution de la Biac et en attendant la suite des actions judiciaires en cours, les actionnaires de la Biac portent à la connaissance du public en général et des débiteurs de la banque en particulier que tout remboursement de crédit auprès des anciens membres du Comité d'administration provisoire durant cette période sera considéré comme nul et de nul effet », indique le communiqué. Et d'insister : « Les actionnaires de la Biac restent en attente de la nomination par la Banque centrale du Congo d'un liquidateur. Seul ce dernier sera habilité à procéder au recouvrement des crédits octroyés. En l'absence d'un liquidateur, le débiteur s'exposera à payer à nouveau sa créance car le principe juridique veut que « qui paye mal, paie deux fois ». Il appartient maintenant à la Banque centrale du Congo d'agréer le liquidateur pour que la procédure puisse suivre son cours au plus vite ».

Mais du côté de la BCC, le gouverneur Deogratias Mutombo a annoncé la reprise de la Biac par une banque chinoise, la China Taihe Bank, qui, d'après les dernières investigations, n'existerait pas ! Une situation d'autant plus inquiétante pour les actionnaires que les épargnants. Pire, le comité provisoire de

la Biac sous administration de la BCC et présidé par Félix Bekila a littéralement brandi des menaces dans un communiqué daté du 30 décembre 2016, tout étant incapable de payer le 13e mois des agents de la Biac. Qualifiant les propriétaires de « prétendus actionnaires », le président du comité provisoire de la Biac « invite tous les débiteurs de la Biac S.A. à rembourser les crédits par le biais de leurs comptes débiteurs dans les délais conventionnels, demande à tous les débiteurs de s'acquitter diligemment de leurs obligations avec l'appel des garanties au risque de s'exposer aux dispositions de l'instruction n°13 modification n°04 de la Banque centrale du Congo relative à la mise à l'index, se réserve le droit de saisir les cours et tribunaux pour tous les préjudices qui résulteraient du communiqué du 29 décembre 2016 ». Selon l'avocat conseil des actionnaires, Me Pierre Okendembo se confiant sur direct.cd, « les créances remboursées devaient servir au fonctionnement d'une banque en difficulté, dissoute par les actionnaires. Voici un cas flagrant de dilapidation de l'épargne publique ».

Comité d'administration provisoire hors-la-loi...

L'on apprend, par ailleurs, que le comité provisoire de la Biac serait hors-la-loi depuis le 25 décembre 2016, sombrant dans l'irrégularité. « Monsieur Bekila [Ndlr: le président du Comité d'administration provisoire] est sans qualité pour engager la Biac et il y a lieu même de relever à l'attention du public que l'intéressé est actuellement en appel dans le cadre des résolutions prises par les actionnaires », a énoncé Me Pierre Okendembo Mulamba. La mise sous tutelle de la Biac par la BCC avait une durée de 180 jours à partir de juin 2016. Ce délai a été retardé de 30 jours, soit le 25 décembre. Pendant



Deogratias Mutombo, gouverneur de la BCC

ce laps de temps, la BCC devrait trouver un reprenneur de la Biac et scruter les options ultimes de redressement de la Biac. Mais elle a affiché une incapacité déconcertante d'atteindre sa mission.

Au lieu de cela, elle s'est perdue en attaquant les actionnaires en justice sur la dissolution de la Biac prononcée le 4 novembre 2016, une décision prise afin de stopper l'hémorragie financière de la Biac dont le financement par la BCC est passé d'une cinquantaine de millions de dollars à plus de 150 millions en trois mois ! Et pourtant, les épargnants n'ont pas eu accès à leurs fonds. Le verdict au Tribunal de commerce de Kinshasa/Gombe sur l'affaire opposant la BCC aux actionnaires de la Biac devrait être rendu depuis le 4 décembre 2016, a-t-on appris. Mais cela n'a pas eu lieu. Dans les coulisses du Tribunal, soufflerait-on, des juges auraient été menacés par la hiérarchie de la BCC. L'on se demande si le gouverneur de la BCC ne serait pas sur un fauteuil éjectable à la suite d'une gestion scabreuse de ce dossier opaque et aussi avec la dégringolade de la monnaie nationale par rapport au dollar américain après plusieurs mois de stabilité.

Martin Engimo

OPPOSITION

Roger Lumbala annonce son retour en RDC

L'opposant qui vit depuis quelques années en exil en Belgique est sur le point de rentrer en RDC, son pays d'origine.

Il l'a annoncé à radio Top Congo au cours d'un entretien téléphonique estimant que les conditions qui ont prévalu à son départ de Kinshasa viennent d'être levées à la faveur de l'accord conclu récemment au Centre interdiocésain. Il a, en effet, été décidé dans la commission chargée de décripation la libération sans condition de quelques prisonniers politiques et de certains exilés politiques au nombre desquels le président du parti d'opposition RCD/N, poursuivi en son temps pour participation à une insurrection armée.

Depuis la Belgique, l'opposant a déclaré qu'il pourrait regagner son pays cette semaine. Se disant très satisfait de l'accord du Centre interdiocésain qui prévoit notamment l'élection du successeur de Joseph Kabila « avant fin 2017 », il espère que cela est de bons augures pour la stabilité et la paix en RDC longtemps sacrifiées sur l'autel des intérêts politiques. « Ma réaction est de satisfaction par le fait que les compatriotes de la majorité élargie, de l'opposition et les autres se sont penchés sur mon cas et ont compris qu'il faut absolument que M. Roger Lumbala puisse retourner dans son pays. Ma satisfaction est tellement grande qu'aujourd'hui, je suis en train de travailler pour revenir cette semaine dans notre pays », a-t-il indiqué. Ancien député national, il entend ainsi recouvrer son siège à l'Assemblée nationale.

A.D.

CAN 2017

Écarté des Léopards, Jonathan Bijimine ne serait pas blessé

Les Léopards de la RDC séjournent au Centre d'excellence de Mbankomo au Cameroun afin d'affûter leurs armes pour la phase finale de la 31e édition de la Coupe d'Afrique des nations prévue au Gabon. Le sélectionneur Florent Ibenge avait publié une liste des trente et un joueurs présélectionnés. Deux joueurs retenus sur cette liste n'ont pas fait le déplacement du Cameroun.

L'attaquant Benik Afobe Tunani a pris à la fin l'option de rester à Bournemouth (D1 anglaise) afin de consolider sa place de titulaire qu'il vient de reprendre après avoir passé plusieurs semaines sur le banc. Quant au milieu de terrain récupérateur Jonathan Bijimine Kabasele de Cordoba (D2 Espagne) appelé pour la première fois chez les A, la Fédération congolaise de football association (Fécoba) aurait affirmé qu'il aurait contracté une blessure avant la préparation. Mais dans un message à l'un de ses confidents sur un réseau social, le joueur affirmait : « C'est bizarre, je ne suis pas blessé. J'ai repris avec mon club. J'attends mon billet. Je n'ai parlé qu'avec le coach et un gars de la fédération ». Analyste sportif, Fleury Dala s'est interro-

gé : « Pourquoi la Fécoba blesse-t-elle volontairement un joueur ? Désir machiavélique de l'écartier ? Le travail d'Ibenge serait en train d'être saboté ? Dessein de détourner les titres de voyage et la prime d'un joueur ? A-t-on pensé que puisqu'il est encore inconnu du public congolais, le forfait passerait comme lettre à la poste ? ». Il craint que la Fécoba ne retombe dans ses travers et retrouve ses vieux démons.

« La bonne organisation constatée ces deux dernières années donnerait de la migraine aux mécréants ? », s'est-t-il inquiété. On rappelle que l'attaquant Junior Kabananga avait aussi été donné pour blesser avant un match alors que le joueur attendait son permis de transport aérien que la Fécoba ne lui avait jamais expédié.

À propos, Jonathan Bijimine Kabasele (23 ans) évolue à Cordoba en D2 espagnole. C'est un milieu défensif avec l'avantage d'avoir une bonne relance et pouvait être très utile dans l'axe de manière à suppléer à l'absence de Padou Bompunga de V.Club indisponible pour blessure. Lors de sa dernière conférence de presse avant de quitter Kinshasa, le sélectionneur Florent Ibenge avait vanté les qualités de ce jeune joueur qui avait pris part en 2013 avec les



Jonathan Bijimine Kabasele de Cordoba en D2 Espagnole

Léopards des jeunes au Tournoi international de Toulon réservé aux sélections de moins de 21 ans qui a vu des stars comme Thierry Henri ou encore Ronaldinho. Il avait joué avec Chancel Mbemba, Marcel Tisserand, Merveille Bope, Manzia Budget. Les trois premiers ont intégré la sélection A.

C'est donc un élément non seulement de valeur, mais aussi d'avenir et qui semble entrer dans les plans du coach Florent Ibenge qu'on tendrait à traumatiser le moral avec des pratiques assez obscures. « Dans un pays où la culture des sélections d'âge est inexistante, où il est donc difficile de comprendre le travail continu et la programmation à long terme pour les dirigeants à la vision atrophiée, les sélections sont à but lucratif. Nul ne saurait voir l'importance d'avoir un 4e joueur de la génération Toulon dans la sélection A », a conclu Fleury Dala dans son analyse de cette situation.

Martin Engimo

Le technicien belge Daniel Claesen envisage une compétition « serrée »

Pour Daniel Claesen, entraîneur belge de football, la CAN 2017 sera très disputée avec d'éventuelles surprises.

Le coup d'envoi de la 31e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN) sera donné dans quelques jours à Libreville au Gabon. Seize pays, ainsi que la Côte d'Ivoire -pays détenteur du trophée de l'édition précédente-, se donnent rendez-vous avec l'objectif de remporter le trophée. Entraîneur belge de football, Daniel Claesen, qui a accumulé de l'expérience sur le football africain, soutient que « ça va être une compétition très serrée dans l'ensemble. Et il y aura éventuellement des surprises ». Pour sa part, le Cameroun, pays où il a exercé pendant quelques temps, va avoir une CAN compliquée par rapport au groupe dans lequel il se trouve. Les Lions indomptables camerounais sont dans le groupe A en compagnie des hôtes Panthères du Gabon, des Étalous du Burkina Faso et la surprenante Guinée Bissau qui participe à sa première CAN. Et Daniel Claesen s'attarde sur cette invitée inédite : « Il y a le petit poucet, la Guinée Bissau, qui participe à sa première CAN, pourrait être la surprise de cette compétition ». Le très relevé groupe C attire aussi l'attention du technicien belge de football. On y retrouve la Côte d'Ivoire emmenée par le sélectionneur Michel Dussuyer, le Maroc conduit par Hervé Renard (double champion d'Afrique avec la Zambie et la Côte d'Ivoire), le Togo de Claude Le Roy et la République démocratique du



Daniel Claesen, technicien belge de football

Congo de Florent Ibenge. « Je pense que le Maroc pourrait faire un beau parcours. Je félicite Claude Le Roy qui a réussi à qualifier le Togo malgré une situation difficile du football togolais », a-t-il confié aux Dépêches de Brazzaville.

Daniel Claesen note que le niveau du football africain s'est légèrement amélioré, mais on peut faire encore mieux d'ici quelques années. Récemment rentré en Belgique après avoir passé quelques temps de travail dans une académie de football sur le continent, il fait noter : « Je reviens d'une prestation enrichissante sur le plan football et humain. Il y a de grosses difficultés organisationnelles et je n'ai pas touché mon salaire pendant tout ce temps, j'ai donc été obligé d'arrêter ».

M.E.

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

CAN 2017

L'effectif compétitif de la Côte d'Ivoire, adversaire de la RDC, dans le groupe C

Adversaire de la RDC le 20 janvier à Oyem au Gabon en Coupe d'Afrique des nations (CAN), la Côte d'Ivoire va déléguer un effectif costaud qu'a publié son sélectionneur, le Français Michel Dussuyer.

Les Éléphants de la Côte d'Ivoire seront les adversaires des Léopards de la RDC dans le groupe C à la 31e édition de la CAN prévue au Gabon du 14 janvier au 8 février 2017. Le sélectionneur français du pays de Didier Drogba et Laurent Pokou, Michel Dussuyer, a constitué un groupe de 24 joueurs.

Les gardiens de but retenus sont Sylvain Gbohouo (Mazembe/RDC), Aii Badra Sangaré (As Tanda), Mande Sayouba (Stabek/Norvège). Les défenseurs appelés sont Éric Bailly (Manchester U/Angleterre), Serge Aurier (Paris Saint-Germain/France), Mamadou Bagayoko (Saint-Trond/Belgique), Wilfried Kanon (Ado La Haye/Pays-Bas), Simon Deli (Slavia Prague/Rep. Tchèque), Ousmane Diarrasouba (Adanaspor/Turquie), Lamine Koné (Sunderland/Angleterre), Traoré Adama (FC Bâle/Suisse). Les milieux de terrain convoqués sont Serey Die (FC Bâle/Suisse), Jean-Michael Seri (Nice/France), Victorien Angban (Grenade/Espagne), Franck Kessie (Atalanta/Italie), Serge Ngnessam (Nancy/France),



Les Éléphants de la Côte d'Ivoire

Cheick Doucouré (Metz/France). Et les attaquants appelés sont Wilfried Bony (Stoke City/Angleterre), Salomon Kalou (Hertha Berlin/Allemagne), Jonathan Kodjia (Aston Villa/Angleterre), Giovanni Sio (Rennes/France), Max Alain Gradel (Bournemouth/Angleterre), Nicola Pepe (Angers/France), Wilfried Zaha (Crystal Palace/Angleterre). Avec ce groupe, sans Yaya Touré

qui a pris sa retraite internationale après avoir remporté la 30e édition en Guinée Équatoriale, Michel Dussuyer compte conserver le trophée au Gabon. La Côte d'Ivoire affrontera dans le groupe C la RDC et le Togo avant d'accéder au deuxième tour. Une élimination des Éléphants au premier tour sera un vrai coup de tonnerre. L'on n'y

songe même pas du côté d'Abidjan où l'on croit mordicus à la victoire finale de cette sélection qui a fière allure. Du côté des Congolais, l'on est prévenu. Les Léopards ont enregistré des résultats satisfaisants depuis 2014 avec une médaille de bronze à la CAN de 2015. Et les rencontres contre la Côte d'Ivoire et contre le Ma-

roc ont toujours été très disputées. Et le sélectionneur Florent Ibenge a déjà eu à rencontrer la sélection ivoirienne à Kinshasa (Défaite de la RDC 1-2), et à Abidjan (victoire de la RDC 4-3) et en Guinée Équatoriale (défaite de la RDC 1-3). Il a donc une idée sur cet adversaire sérieux de manière à préparer ses poulains.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



HÔPITAL ADOLPHE-CISSÉ

La sœur Belle Agniélé offre des produits de première nécessité aux nouveau-nés et à leurs mamans

Comme promis, les recettes issues du concert que la sœur Belle Agniélé a donné au stade Kokolo Kopa à Pointe-Noire ont été destinées aux nouveau-nés de l'hôpital Adolphe-Cissé et à leurs mamans. La sœur Belle Agniélé et sa maison de production MCI l'ont fait à l'image du concert organisé en 2010 à Brazzaville.

Pour l'artiste, c'est une façon de dire merci au Seigneur, parce qu'il nous a permis de garder le souffle de vie. Elle a partagé ces recettes avec les nouveau-nés non pour sa gloire mais pour la gloire de Dieu, puisqu'elle est aussi maman. À sa sortie des services de maternité et néonatalogie de l'hôpital Adolphe-Cissé, l'artiste s'est prê-



La sœur Belle Agniélé présentant les dons au surveillant général de l'hôpital

tée aux micros de la presse pour signifier l'acte qu'elle a posé. « C'est pour la première fois qu'on le fasse, mais ce n'est pas pour la dernière fois. Nous allons revenir ici à Pointe-Noire,

on va toujours faire des dons aux enfants et aux parents. Pour nous, c'est une grande joie. On a pu faire ce qu'on avait promis avec la maison de productions MCI. Nous bénis-

sons l'Éternel.

C'est aussi une grande joie pour moi de voir les nouveau-nés et fêter avec eux», a dit la sœur Belle Agniélé.

Faustin Akono



Belle Agniélé tenant un nouveau-né

MUSIQUE RELIGIEUSE

La chantre Belle Agniélé a donné un concert de charité à Kokolo Kopa

Dans le cadre de la célébration spéciale des fêtes de fin d'année, la sœur Belle Agniélé et le groupe Le Rocher des Âges se sont produits un concert la semaine dernière au stade Kokolo Kopa de Pointe-Noire. Le concert a été organisé par la maison MCI productions que dirige Claude Isidore Miéré.

Très attendue par le public ponténégrin, l'artiste est montée sur le majestueux podium dressé pour la circonstance par l'interprétation de la chanson « Nabosani te », une louange contenue dans l'album Le temps de l'esprit volume I. Après, elle a enchaîné avec les chansons « Molimo na Nzambé » extrait de l'album en préparation Le temps de l'esprit volume II, puis « Se koya » tirée de l'album Conversion.

Après ces trois premiers cantiques, le public a demandé à la sœur Belle Agniélé de passer au show. C'est ainsi qu'elle a interprété pour son public la chanson « Conversion » contenue dans l'album éponyme. Et le show a commencé. Le public a envahi la scène. Ce sont les enfants et les grandes personnes qu'on voyait maintenant au-devant de la scène.

Toujours dans cette lancée, la sœur Belle Agniélé a poursuivi avec un autre show à la demande du public. Cette fois-ci, c'est la chanson « L'École » qui a été demandée. Ce single est un show éducatif qui demande aux



La sœur Belle Agniélé et ses chantres sur scène/Photos Adiac

enfants d'aller à l'école, sans laquelle aucune vie intellectuelle n'est possible. Après « L'École », elle a enchaîné avec un autre show « Fou de Dieu » contenu dans l'album Conversion. Le public ne pouvait plus se contenir lorsque la sœur Belle Agniélé a entamé la chanson « Nzambé monéné » de l'album Conversion. Aussi, pour faire plaisir à son public, la sœur Belle Agniélé a -t-elle fait un a cappella de la chanson « Kilombo » contenue dans l'album *Le temps de l'esprit volume I*.

Durant le concert, la chantre de l'Éternel n'a cessé de remercier son Dieu pour ses bienfaits. « Si

nous sommes tous réunis aujourd'hui, c'est parce qu'il l'a voulu », a-t-elle dit. Le concert était accompagné de l'exhortation au peuple de Dieu, qui est resté sur sa soif. Mais il est sorti du stade Kokolo Kopa très satisfait d'avoir loué et adoré l'Éternel à la fin de l'année 2016 avec la sœur Belle Agniélé et le groupe Le Rocher des Âges, grâce à la maison MCI productions.

À l'issue de ce concert, la sœur Belle Agniélé a remercié la population ponténégrine pour avoir répondu à ce concert. « Pour moi, c'est une grande joie de terminer l'année à Pointe-Noire. S'agissant de l'album Le

temps de l'esprit volume II, le Dieu que nous prions ne nous a jamais déçus. Il a marché avec nous dans l'album Conversion, on a fait l'album Le temps de l'esprit, il est toujours là. Je crois que l'album Le temps de l'esprit volume II la grande grâce, est une bénédiction pour le peuple de Dieu. En 2017, l'album sera disponible sur le marché du disque », a-t-elle indiqué. Pour son producteur, Claude Isidore Miéré, qui a facilité la venue du groupe Le Rocher des Âges à Pointe-Noire, la prestation de la sœur Belle Agniélé a été à la hauteur de l'événement. « La sœur Belle Agniélé a eu une

certaine dimension. Je crois que ceux qui la suivent quand elle vient jouer à Pointe-Noire constatent qu'elle est en train d'aller plus haut. Je suis satisfait et je réalise que la prestation de la sœur Belle Agniélé à une dimension qui quelquefois nous surprend agréablement. De toutes les façons, l'Éternel fait toujours au-delà de ce que nous demandons et nous pensons », a-t-il signifié.

Très satisfaite du concert donné par la sœur Belle Agniélé et son groupe, une spectatrice a réagi tout en invitant les jeunes demoiselles à s'intéresser à la musique religieuse : « Nous, les jeunes filles d'aujourd'hui, nous nous intéressons trop à la musique mondaine. Il faut qu'on s'intéresse aussi à la musique religieuse, parce que le souffle que nous détenons est divin. Donc, il faut qu'on vienne aussi aux concerts consacrés à la musique divine. Quant à la sœur Belle Agniélé, nous sommes fières d'elle parce qu'elle est très sympa sur scène ».

Notons qu'à ce concert qui intervient après celui de Brazzaville, la sœur Belle Agniélé n'a pas été seule sur scène, il y a eu également quelques groupes de Pointe-Noire qui l'ont accompagnée, notamment Les Bons Bergers, L'école de dimanche de la paroisse Mont Sinaï de l'Église évangélique, la sœur Raïssa Djengué qui sort bientôt un album et le groupe Schekina.

F.A.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 2016-2017

Le coup d'envoi sera donné le 21 janvier

Saint Michel de Ouenzé (SMO) contre FC Kondzo sera le 1er des 153 matchs de la phase aller de la compétition qui permettra de déterminer le successeur de l'AC Léopards de Dolisie tenant du titre. Projection sur les deux premières journées.

Le 21 janvier, après la confrontation SMO-FC Kondzo au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'équipe nationale (Diables rouges) sera face à Tongo FC. La première journée se poursuivra le lendemain dans la capitale. La Jeunesse sportive de Poto-poto (JSP) en découdra avec Etoile du Congo avant que Cara et la Jeunesse Sportive de Talangai (JST) ne s'expliquent. Le même 22 janvier à Pointe-Noire, FC Nathalis qui vient de faire sa montée en division d'élite recevra La Mancha. Le deuxième match dans la ville océane opposera AS Cheminots à Patronage. A Diolisia, Les Jeunes Fauves vont se mesurer à AS Kimbonguela (ASK) et AC Léopards sera face à Nico nicoyé. Interclub fera le déplacement d'Owando pour affronter AS Othoho de la localité. Cette dernière découvre l'élite comme FC Nathalis.



Le corps arbitral/Crédit photo Adiac

2^{ème} journée...

Après deux jours de pause, les joueurs remettront leurs crampons le mercredi 25 janvier. A Massamba-Débat, SMO et Etoile du Congo seront aux prises. Ensuite, Diables noirs et JST en dé-

coudront; tandis que Les Jeunes fauves feront le déplacement de Pointe-Noire où ils seront reçus par FC Nathalis. Un match qui précédera la confrontation La Mancha-Nico nicoyé. Tongo FC, quant à lui, sera reçu à Owan-

do par AS Othoho et Patronage ira à Dolisie pour affronter les Fauves du Niari. Le jeudi 26, Inter club se sera reçu par JSP et

football (Fécofoot) a attiré l'attention des secrétaires généraux des clubs évoluant au Championnat national d'élite Ligue 1 qui jusque-là n'ont pas encore tenu leurs assemblées générales. « (...) Il est demandé à vos clubs de tenir leurs assemblées générales avant le démarrage du championnat prévu le 21 janvier 2017. Nous rappelons les termes de la lettre 689/FCF/SG/16 du 27/10/2016, faisant obligation aux clubs de tenir leurs assemblées. Faute de quoi, ils ne pourront pas prendre part au championnat », souligne la circulaire de la Fécofoot signée, le 2 janvier 2017.

Sur les 18 clubs devant prendre part au championnat national d'élite ligue 1 de la saison qui commence bientôt, 11 sont concernés par cette mesure. Il s'agit notamment de: Interclub; Nico nicoyé; FC Nathalis; AS Othohô; AS Cheminots; AC Léopards de Dolisie; Les Jeunes fauves, FC Kondzo, Tongo FC, Saint Michel de Ouenzé et Cara.

Rominique Nerplat Makaya

CAN 2017

Les Etalons du Burkina au complet

Groupe A

Paulo Duarte, le sélectionneur du Burkina Faso, pourra compter sur toutes ses stars : Alain et Bertrand Traoré, Jonathan Pitroipa et Aristide Bancé. Seuls manqueront Mohamed Koffi et Abdoulaye Soulama.

Outsider d'un groupe A compliqué (Cameroun, Gabon et Guinée Bissau), le Burkina se présentera à Libreville au grand complet ou presque. Mohamed Koffi, déjà écarté du groupe depuis plusieurs mois et sans club depuis son départ du Zamalek en juillet et Abdoulaye Soulama, non convoqué depuis cet été n'entrent plus dans



Les Etalons du Burkina, auteurs d'une CAN 2015 manquée, tenteront de se rattraper au Gabon, à partir du 14 janvier prochain (crédits photo Camille Delourme)

les plans du technicien portugais.

Finalistes en 2013, mais éliminés au premier tour de la phase de groupes en 2015, les Etalons ont un bilan médiocre sur la scène continentale : en 9 participations, ils n'ont passé que deux fois le cap du premier tour (4e à domicile en 1998 et donc finalistes en 2013 au...Gabon).

Les 25 Etalons :

Gardiens : Hervé Koffi (Asec Mimosas/Côte d'Ivoire); Germain Sanou (Beauvais/CFA/France); Aboubacar Sawadogo (Kadiogo).

Défenseurs : Ernest Congo (Khémisset/Maroc); Yacouba Coulibaly (Bobo); Issoufou Dayo (Berkane/Maroc); Bakary Koné (Malaga/Espagne); Souleymane Kouanda (Asec Mimosas/Côte d'Ivoire), Issoumaila Lengani (Hapoel Ashkelon/Israël), Patrick Malo (SC Smouha/Egypte), Issouf Paro (Santos/Afrique du Sud); Steeve Yago (Toulouse/France).

Milieux : Cyrille Bayala (Sheriff Tiraspol/Moldavie); Adama Guira (Lens/2^e division/France); Charles Kaboré (Krasnodar/Russie); Préjuce Nakoulma et Alain Traoré (Kayserispor/Turquie); Bakary Saré (Moreirense/Portugal); Blati Touré (Omonia Nicosie/Chypre); Abdoul Razak Traoré (Karabukspor/Turquie); Bertrand Traoré (Ajax Amsterdam/Pays-Bas); Jonathan Zongo (Almeiria/Espagne).

Attaquants : Aristide Bancé (Asec Mimosas/Côte d'Ivoire); Banou Diawara (SC Smouha/Egypte); Jonathan Pitroipa (Al Nasr/Emirats arabes unis).

Les Fennecs au Gabon sans Feghouli et Medjani

Groupe B

Georges Leeskens, le sélectionneur de l'Algérie, a communiqué sa liste de 23 Fennecs convoqués pour la CAN 2017 (14 janvier-5 février). Le technicien belge a marqué les esprits en écartant deux cadres du groupe, Sofiane Feghouli et Carl Medjani, en manque de temps de jeu dans leurs clubs respectifs. Placée dans un groupe B relevé (Sénégal, Tunisie et Zimbabwe), l'Algérie se rendra au Gabon sans son capitaine et son vice-capitaine : Carl Medjani (8 apparitions avec Leganes cette saison) et Sofiane Feghouli (9 matchs de Premier League, 1 seul comme titulaire). Ajoutées aux retraites des vétérans de 2010 (Antar Yahia, Ghezal et Bougherra, bien que ce dernier intègre le staff technique), ces deux absences contribuent au manque d'expérience d'une équipe au sein de laquelle 11

joueurs comptent moins de 10 sélections (5 n'en comptent aucune).

D'autres Fennecs, qui pourront toutefois s'appuyer sur quelques éléments de très haut niveau (Goulham, Ghezal, Slimani et Mahrez), resteront à la maison, alors qu'ils étaient sur la présélection : Azzi Ayoub (MC Alger), Ferhani Houari (JS Kabylie), Benaceur Smaïl (Arsenal/Angleterre), Adam Ounas (Bordeaux/France), Ishak Belfodil (Standard Liège/Belgique), Yassine Benzia (Lille/France), Idriss Saadi (Courtrai/Belgique)

Les 23 Fennecs pour la CAN 2017 :

Gardiens de but : Rais Ouhab M'Bolhi (Antalyaspor/Turquie), Malik Asselah (JS Kabylie), Chemseddine Rahmani (MO Béjaïa)

Défenseurs : Mokhtar Belkhit (Club Africain/Tunisie), Mohamed Rabie Mef-

tah et Mohamed Benyahia (USM Alger), Aissa Mandi (Betis Séville/Espagne), Hicham Belkaroui (Espérance de Tunis/Tunisie), Liassine Cadamuro (Servette Genève/Suisse), Ramy Bensebaini (Stade Rennais/France), Faouzi Ghoulam (SSC Naples/Italie), Djamel Eddine Mesbah (FC Crotone/Italie)

Milieux : Adlène Guedioura (Watford FC/Angleterre), Saphir Taïder (Bologne FC/Italie), Nabil Bentaleb (Schalke 04/Allemagne), Mehdi Abeid (Dijon FCO/Portugal), Yacine Brahimi (FC Porto/Portugal), Rachid Ghezal (Olympique Lyonnais/France)

Attaquants : Islam Slimani (Leicester City FC/Angleterre), Riyad Mahrez (Leicester City FC/Angleterre), Hlail El Arabi Soudani (Dinamo Zagreb/Croatie), Baghdad Bounedjah (Al Sadd/Qatar), Sofiane Hanni (RSC Anderlecht/Belgique).

Les Lions du Maroc sans Belhanda et Tannane

Groupe C

Entraîné par le Français Hervé Renard, candidat à un troisième titre continental, le Maroc se rendra au Gabon sans Younes Belhanda et Oussama Tannane, forfaités sur blessure, ni Ziyech, non retenu. Boufal et Amrabat restent incertains.

Sacré en 2012 avec la Zambie et en 2015 avec la Côte d'Ivoire, Hervé Renard tentera d'amener les Lions de l'Atlas vers un deuxième titre continental (après la victoire en 1976). Invaincu depuis qu'il est à la tête de la sélection marocaine (6 victoires et 4 nuls), l'ancien entraîneur de Lille doit faire face à plusieurs absences.

En effet, il devra se passer des services de Belhanda (Montpellier) et Tannane (Saint-Etienne), blessés. D'autant de sa capacité à accepter un statut de remplaçant, le techni-

rien français n'a pas sélectionné le talentueux mais caractériel Hakim Ziyech (Ajax d'Amsterdam). S'ils sont dans la liste, les offensifs Boufal et Amrabat restent sous l'observation du staff médical.

Rappelons que les Lions de l'Atlas sont placés dans le groupe C avec la RDC, le Togo (de son ancien mentor Claude Le Roy) et de la Côte d'Ivoire. Nul ne doute qu'Hervé Renard a d'ores et déjà coché la date du 24 janvier dans son carnet.

La liste définitive:

Gardiens : Munir Mohand Mohamedi (Numancia/2^e division/Espagne); Yassine Bounou (Girona/2^e division/Espagne); Yassine El Kharroubi (Lokomotiv Plovdiv/Bulgarie).

Défenseurs : Medhi Benatia (Juventus Turin/Italie); Manuel Da Costa (Olympiakos/Grèce); Amine Attouchi

(Wydad Casablanca); Hamza Mendyl (Lille/France); Fouad Chafik (Dijon/France), Nabil Dirar (Monaco/France).

Milieux : Romain Saïss (Wolverhampton/2^e division/Angleterre); Youssef Ait Bennasser (Nancy/France), Mounir Obbadi (Lille/France); Karim El Ahmadi (Feyenoord Rotterdam/Pays-Bas); Fayçal Fajr (Deportivo La Corogne/Espagne); M'bark Boussoufa (Al Jazira/Emirats arabes unis); Sofiane Boufal (Southampton/Angleterre); Mehdi Carcela (Granada CF/Espagne); Nordin Amrabat (Watford/Angleterre).

Attaquants : Rachid Alioui (Nîmes/2^e division/France); Youssef El Arabi (Lekhwiya/Qatar); Khalid Boutaib (Strasbourg/2^e division/France); Youssef Ennesyri (Malaga/Espagne); Aziz Bouhaddouz (Sankt Pauli/2^e division/Allemagne).

Camille Delourme